



Retrait du diplôme du Bac 2020

jeudi 5 novembre 2020, par [BRES B.](#)

Informations pratiques pour le retrait du baccalauréat 2020

Nous regrettons ne ne pouvoir, en raison du contexte sanitaire en ce début d'année scolaire, apprécier de retrouver les lauréats et leurs familles à l'occasion d'une cérémonie républicaine de remise des diplômes.

Les diplômes seront disponibles pour une remise individuelle **au secrétariat des élèves de 16h à 19h** les jours suivants :

- Pour le baccalauréat général
 - LUNDI 02/11
 - MERCREDI 18/11
 - LUNDI 23/11
 - MERCREDI 02/12

- Pour le baccalauréat technologique
 - MERCREDI 04/11
 - LUNDI 16/11
 - MERCREDI 25/11
 - LUNDI 30/11

En raison du reconfinement et des restrictions sur les déplacement, nous proposerons des dates supplémentaires de retrait lorsque la circulation des personnes sera à nouveau possible.

Important :

Venir masqué, en personne muni d'une **pièce d'identité, et d'une copie de la pièce d'identité.**

Pour celles et ceux qui ne peuvent venir en personne, **remplir la procuration** écrite (à télécharger ci-dessous) pour la personne de votre choix, qui devra venir avec **sa pièce d'identité originale et copie de votre carte d'identité.**

Votre diplôme sera à signer, à scanner et conserver dans de bonnes conditions, physiquement et numériquement. Aucun duplicata ne pourra être délivré.

En cas d'impossibilité de vous déplacer

Pour un envoi à votre domicile en recommandé, nous faire parvenir **une enveloppe timbrée à 6€65, au format A4** ou plus, avec le **bordereau d'envoi recommandée avec accusé de réception rempli et non collé sur l'enveloppe** (à retirer dans une agence de la Poste), et le **formulaire de demande d'envoi complété**, à télécharger parmi les documents joints ci-dessous.

P.-S.

Formulaires de procuration et de demande d'envoi à télécharger ci-dessous.